

DES NOUVELLES DU PARC NATUREL

Comme nous vous l'avions promis, l'APESA a adhéré le 22 septembre dernier à l'Union des associations pour la promotion du Parc Naturel de la Brie et des 2 Morins.

1^{ère} SORTIE ORGANISEE PAR L'APESA VISITE DE LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE DU GRAND-VOYEUX

Nous vous avons présenté dans le précédent numéro de la Guifette la zone des sablières de Luzancy. Ces dernières appartiennent à un réseau classé Natura 2000, constitué de plusieurs étangs situés dans les méandres de la Marne, et ce sur une distance de 45 km.

Les étangs de Congis-sur-Thérouanne en font également partie. Ils tirent leur origine de l'extraction d'alluvions (sable et graviers). A l'arrêt de l'exploitation des carrières, les plans d'eau ont été transformés en réserve ornithologique, le Domaine de Grand-Voyeux.

Pour découvrir cette réserve, l'APESA organise le 18 novembre (l'après-midi), en collaboration avec l'AVEN, l'Association pour la Valorisation des Espaces Nature du Grand-Voyeux, une visite au cours de laquelle les ornithologues vous expliqueront la transformation de carrières désaffectées en Espace Naturel. L'observation d'oiseaux est bien évidemment au programme.

La sortie dure en moyenne 3h, dont 2h environ pour observer les oiseaux. Se munir de vêtements chauds et imperméables, de bonnes chaussures de marche et si possible de jumelles.

Le principe du covoiturage est retenu : rendez-vous à 14h00 sur le site du Grand Voyeux Renseignements et inscription au : 06 03 62 25 69

Le prix de la visite est de 8 euros par personne (chèque à libeller à l'ordre de l'APESA). La visite est gratuite pour les adhérents de l'APESA.

NOUVEAU: SITE INTERNET DE L'APESA

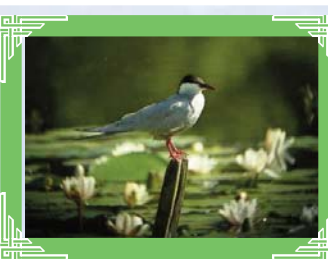
Avec la PETITION* EN LIGNE, car le projet non seulement n'est pas encore autorisé, mais des hommes politiques de tous bords font part de leurs sérieuses réserves.

* pour signer, il suffit de disposer d'une adresse mail. On peut signer à plusieurs avec une même adresse.



APESA, 31 rue des vires de caumont
77260 Sainte-Aulde
Tel : 06.03.62.25.69
Courriel : apesa77@yahoo.fr

Directrice de la publication : Isabelle Jérôme
Photos : Olivier Evrard, Isabelle Jérôme,
Comité de rédaction : APESA



LA GUIFETTE

Bulletin d'information de l'APESA
« Association de Protection de l'Environnement de Sainte-Aulde »
N°2 – Novembre 2007

OXYMORON:

Il s'agit d'un procédé littéraire qui juxtapose deux mots incompatibles pour attirer l'attention du lecteur..comme Corneille qui parle « d'obscur clarté » par exemple...Je ne savais pas que M.Rigault, au sujet de la zone des Effaneaux, utilisait cette figure de style « ... à l'insu de son plein gré » probablement.

Les premiers signataires du tract « Un site SEVESO à Ste Aulde ? » ont demandé, dès les premiers jours de Juillet, une réunion publique à M.RIGAULT pour la rentrée de Septembre.

Pourquoi ? La réunion à Chamigny du 19 Juin a été lamentable et le Conseil Municipal de Sainte-Aulde du 22 a suscité plus que des questions...

Pendant l'été, SILENCE de M.Rigault.

Début Septembre, l'association APESA est créée et indique dans son premier numéro que cette demande est restée sans réponse : quelques jours après, une lettre ouverte aux habitants de Ste Aulde est distribuée - **par qui ?** - dans toutes les boîtes aux lettres...alors que l'association reçoit une invitation de M.Rigault pour une rencontre en petit comité.

SILENCE encore car une lettre exprime un point de vue, expose des arguments, vous verrez les nôtres plus loin dans ce numéro 2 de la Guifette- mais n'ouvre pas de débats...M.Rigault a d'ailleurs soulevé des questions nouvelles dans son courrier qui méritent qu'on s'y attarde : un exemple : Qu'en sera-t-il de l'accueil des familles de ces « mille » nouveaux travailleurs à faible revenu en terme de logements sociaux, de créations de structures nouvelles – cantine scolaire par ex.-, de soutiens sociaux de type CCAS ?....

Nous ne souhaitons pas de réunion en petit comité avant toute réunion publique car :

- nous sommes des citoyens, non un intermédiaire comme un parti politique ou un syndicat...ce que nous ne sommes pas, répétons-le.

- nous accumulons les documents, les rencontres de tout genre, nous enregistrons de nouvelles adhésions...mais nous ne possédons pas la science infuse : au cours d'une réunion publique des questions peuvent être abordées alors qu'elles nous avaient échappées. Par exemple, on nous a interrogés sur le prix du terrain payé par le contribuable pour cette opération : n'ayant aucune compétence dans ce domaine et n'ayant eu aucune information., que répondre ? On a parlé, pour le T.G.V, d'un peu moins d'un euro le m2...qu'en est-il pour les Effaneaux ?

Nous invitons donc M.Rigault à revoir sa position : avec l'appui attendu de notre municipalité, nous lui garantissons un accueil courtois, un débat maîtrisé qui respectera la parole de tous D'une manière ou d'une autre, nous tiendrons réunion publique : il serait dommage que M.Rigault n'y rencontre pas des scientifiques, d'autres élus...afin d'y défendre son projet. OXYMORONSon Silence serait alors...assourdissant !

JM.Colson.



REPONSE A LA LETTRE OUVERTE DE M. RIGAULT

Vous avez trouvé il y a quelques temps dans vos boîtes la lettre ouverte de M. Rigault, dans laquelle il défend son projet ProLogis des Effneaux.

Nous souhaiterions revenir sur certains points qui nous semblent primordiaux, car des questions sans réponse subsistent :

LES CAMIONS:

On nous assure que les poids lourds emprunteront exclusivement l'autoroute. Pourquoi alors le commissaire enquêteur se réjouit-il dans son rapport que « cette implantation permet de saisir une opportunité de croisée des chemins de la A4 et la N3, pour installer une zone de logistique ».

(Rapport du commissaire enquêteur de Ste Aulde.)

Comment expliquer alors que les municipalités traversées par la D401 demandent des ronds-points au Conseil Général

Comment 1600 camions de plus par jour ne peuvent-ils pas avoir d'impacts sur l'environnement, la sécurité routière (camions transportant des gaz inflammables...) et la santé publique ?

L'EMPLOI:

Nous nous interrogeons sur le nombre REEL d'emplois que cette zone va générer, mais également sur leur nature. Non seulement le secteur de la logistique est pourvoyeur d'emplois peu qualifiés, mais surtout il a recours à des contrats « non durables » (CDD, intérim...). Comme en plus ProLogis n'est qu'un promoteur américain qui loue ses entrepôts sur des durées assez courtes, les sociétés risquent de se déplacer avec leurs propres salariés : il va donc y avoir un afflux de travailleurs précaires et « pas chers », pour reprendre l'expression du directeur de ProLogis, ce qui va avoir un coût social pour la collectivité.

L'EAU:

d'où vont provenir les m3 d'eau nécessaires au fonctionnement du site ?

M. Rigault dans sa lettre pourtant détaillée n'évoque à aucun moment l'adduction en eau du site. Est-ce l'eau du puit de Chamigny qui va alimenter les Effneaux ? C'est ce même puit qui en 2004 a connu des problèmes. Souvenez-vous de l'eau marron qui coulait de nos robinets. Ce puit sera-t-il en mesure de supporter les nouveaux besoins sans spolier les habitants ?

Il va falloir faire monter cette eau jusqu'au plateau et construire un château d'eau de 35 m de haut et d'une contenance de 990m3 et ce pour un coût de 4 400 000 euros HT.

LA SECURITE INCENDIE:

Le Seveso seuil bas, en terme de danger, implique de savoir lutter contre un incendie se déclarant dans des hangars de plusieurs hectares contenant de grandes quantités de gaz inflammables.

La caserne de la Ferté-sous-Jouarre est elle en mesure de faire face, tant en terme de moyens humains que d'équipement, à un sinistre de cette ampleur ? Dans le cas contraire, il va donc falloir subventionner de nouveaux équipements ?

UNE ZONE QUI VA COUTER TRES CHER AU CONTRIBUTABLE!

Adduction d'eau, ronds points, drainages des terrains, électricité, gaz, assainissement, renforcement des services incendie, coûts sociaux : quelle va être la répartition exacte (fonds propres, subventions, emprunts...) des dépenses pour la Communauté de Communes? Quant aux subventions, cela reste de l'argent public !

On est arrivé à une époque charnière où l'on ne peut plus faire n'importe quoi, n'importe où, et surtout à n'importe quel prix, au nom du développement économique, d'autant plus qu'un tel projet est en totale contradiction avec le Grenelle de l'Environnement.

La parole à ProLogis :

« Pour moi, **la logistique, cela reste de l'immobilier avant tout**. Vous pourrez doter un terrain parfaitement « zaqué » avec **des tas de subventions et d'emplois pas chers**, cela se développera sur un terrain locatif si un opérateur a un besoin local. »

Source : François de La Rochefoucauld, directeur du patrimoine chez ProLogis, Stratégie logistique, Novembre 2006

DES NOUVELLES DE PROLOGIS ...

VISITE DU SITE PROLOGIS CHANTELOUP DE MOISSY-CRAMAYEL LE MERCREDI 3 OCTOBRE

Nous avons demandé expressément à M. Rigault que cette visite soit organisée un samedi, afin que les gens actifs ne soient pas exclus. Il n'a pas tenu compte de notre demande et a choisi délibérément un mercredi après-midi, excluant par la même occasion les mères au foyer... Seuls s'étaient donc déplacés les élus porteurs du projet et des personnes retraitées. M. Rigault a défendu son choix en arguant de la fermeture du site le WE et donc de la non représentativité d'une telle visite. Et visiter un site fermé (après 17h30), vidé à la fois de ses camions et de ses employés est-ce plus représentatif ?

Les représentants de ProLogis nous ont parlé avec enthousiasme des centaines de personnes employées sur la plateforme. Nous n'avons constaté en tout et pour tout 2 salariés de SONY et visité des entrepôts déserts.

Difficile dans ces conditions de se faire une idée de l'activité d'un site désert. Impossible de vérifier les chiffres concernant non seulement l'emploi mais également le trafic des camions.

PROLOGIS REVEND DÉJÀ SES ENTREPÔTS ET RÉALISE DE LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE...

« ProLogis Europe Properties vend à Foncière Europe Logistique un portefeuille d'actifs en France pour 425 millions d'euros. Le résultat de la vente sera destiné à rembourser la dette et à financer de nouveaux investissements. Parmi les 4 sites vendus, il y a notamment le parc de Sénart situé à quelques kilomètres du parc de Moissy-Cramayel que nous avons visité, mais les représentants de ProLogis ne s'en sont pas vantés. Quand on pense que ProLogis se targue d'être un investisseur patrimonial, qui reste propriétaire de ses biens, il y a de quoi sourire !

Source : logisticsplanet.fr

RECOURS CONTRE PROLOGIS À SALBRIS (LOIR-ET-CHER)

« Syndrome AZF, perspective d'un défilé incessant de camions (1.500 selon certains riverains) ? Des recours contre la déclaration d'utilité publique et le permis de construire sont en tout cas en cours d'instruction au tribunal administratif d'Orléans. »

source : les Echos, 24/07/07.

Nous ne sommes pas les seuls à trouver inquiétante l'implantation d'une zone de logistique de type Seveso...